

Informations administratives

L'équipe éducative de la crèche des Petits Lions se réjouit d'accueillir votre enfant dès **le 7 août 2023 à 13h00**, selon les jours prévus dans votre contrat ou selon les périodes d'adaptation planifiées, pour les nouveaux enfants.

Nous vous rappelons également que le **mardi 15 août sera fermé**.

Le lundi 14 août, veille de fête, nous vous demandons de venir chercher votre enfant à 17h30, au plus tard.

Pour le bon déroulement de cette nouvelle année scolaire, merci de prendre connaissance de **toutes** les informations de ce document.

Le contrat de placement est basé sur une moyenne de 4 semaines de fréquentation et débute toujours au 1^{er} du mois, la facturation est adaptée aux jours d'ouverture de la crèche, selon le calendrier officiel. Le contrat doit être renvoyé par poste ou par mail, au secrétariat, au plus tard 1 mois avant le début du placement.

La modification de fréquentation se fait selon les modalités décrites dans l'art. 7 du règlement d'application, que vous trouverez sur notre site internet.



La facturation se fait au début du mois suivant, les factures sont envoyées par voie électronique (courriel) à l'adresse du parent principal (la maman, en principe).

Si vous souhaitez recevoir les factures papier par courrier postal ou sur une adresse mail différente, nous vous demandons de nous transmettre votre demande par mail **avant le 31 juillet 2023**.

Informations pratiques

Lorsque vous conduisez votre enfant à la crèche, vous pouvez utiliser les 2 places réservées à cet effet à l'entrée du parking de l'école. Toutes les autres places du périmètre scolaire nécessitent un macaron de 6h30 à 17h00. Les autres places de parc se situent dans le parc de la Condemine au centre du village.



Suite à une visite de la spécialiste communale en protection incendie, il nous a été demandé de libérer les voies d'évacuation du bâtiment, notamment le couloir du rez inférieur de la crèche.

Par conséquent, dès le mois d'août 2023, il ne sera malheureusement plus possible d'entreposer les poussettes individuelles en bas des escaliers, comme c'est le cas actuellement.

Les poussettes de la crèche seront également stockées hors des voies d'évacuation.

Afin de faciliter l'organisation, nous vous demandons d'apporter les affaires de votre enfant dans un sac à dos.



Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

La Direction et l'équipe éducative

Absences et communications à la crèche



Si vous avez besoin de **communiquer une information**, **informer d'une absence** ou **demandeur un dépannage ponctuel**, vous pouvez contacter les groupes aux numéros ci-dessous :

Groupe des Bébé(s) :	079 879 38 73
Groupe des Moyens :	079 903 31 29
Groupe des Grands :	079 905 98 39

L'adresse mail (creche@attalens.ch) est lue uniquement par le secrétariat lors des horaires d'ouverture de celui-ci.



Seules les annonces d'absence ou information pour les semaines suivantes peuvent être communiquées par ce biais.

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 021 947 33 79



Sur le site internet de la commune d'Attalens, (www.attalens.ch/creche-les-petits-lions/) vous trouverez les règlements, le projet pédagogique, le calendrier d'ouverture ainsi que divers formulaires (fiche de traitement, doléances, ...). Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.